

parlement

Droit d'amendement : on va en parler longuement

Hier a commencé à l'Assemblée nationale le débat sur la réforme du règlement pour limiter temps de parole et amendements. Obstruction ou expression ?

Nous voulons un Parlement qui légifère mieux. Rien ne peut justifier que l'on limite la parole des parlementaires. La première citation est de Roger Karoutchi, secrétaire d'État aux relations avec le Parlement, qui défend un texte pour limiter la durée des débats et le nombre d'amendements. La seconde émane du socialiste Manuel Valls, qui remarque au passage que « le président de la République dispose, pour sa part, d'un temps de parole illimité, du soir au matin, dans tous les médias. » La guerre de la parole est donc engagée depuis hier à l'Assemblée, la majorité voulant mettre fin à l'amendement à outrance qu'elle pratiqua dans le passé mais qui, pour elle, confiner à l'obstruction. Marisol Touraine, députée PS (Indre-et-Loire) n'est pas d'accord. « Je crois qu'il faut juste-



François Fillon avec à sa gauche Roger Karoutchi.

(AFP)

ment débattre longuement sur des sujets. Le seul droit qui reste à une opposition, c'est celui de parler, faire passer des arguments. Qu'un parlement consacre 70 heures à la réforme audiovisuelle ne me paraît pas choquant. Il faut qu'on puisse

discuter à l'Assemblée nationale, sinon on prend le risque de voir le débat descendre dans la rue. »

Avis d'Yves Fromion, UMP (Cher), qui se souvient : « Je me souviens du Pacs, des 35 heures, on avait déposé une charrette d'amendements et on était fiers. Le droit d'amendement est fondamental pour le député, mais on voudrait fixer au préalable le temps de débat affecté à un texte en partant sur la base de 60 % pour l'opposition et 40 % pour la majorité. Chaque groupe se déterminera ensuite sur l'utilisation de son temps. Il s'agit juste de réguler. »

Au Parlement – dont le nom vient tout de même de parler –, les débats sur le sujet sont prévus sur plusieurs jours, peut-être plusieurs semaines...

Laurent Bertagnolio

repères

Guerre de clips

C'est Jean-François Copé, chef du groupe UMP, qui a ouvert le feu lundi avec un clip de 4 minutes qui entend ridiculiser l'obstruction parlementaire à coups de bons moments du débat parlementaire. On y voit Jean-Marc Ayrault, alors dans la majorité, fustiger le fait qu'il n'y a pas de limite à la parole. Mais il ressort de la vidéo que la droite non plus n'a guère de conseils à donner. Du coup, les socialistes ont contre-attaqué avec un clip plus long (7 mn) pour conclure que « notre droit d'amendement, c'est notre liberté d'expression. » Pas sûr, au bout du compte, que l'effet soit très bon sur l'électeur de base, qui peut trouver la plaisanterie un peu saumâtre de la part de gens qu'il a élus et qu'il découvre dans une cour de récré !

le chiffre

2

C'est la baisse que devrait connaître le taux de rémunération du Livret A au 1^{er} février. Le Livret A, détenu par 46 millions de Français, rapporte actuellement 4 %, son plus haut niveau depuis 1996. La décision devrait être rendue publique aujourd'hui. « L'inflation s'élevant à 1 %, ce taux de 2 % préserve largement le pouvoir d'achat des Français », a fait valoir Bercy. Il n'y aura pas de « coup de pouce » et le taux va baisser suivant l'inflation, a confirmé hier soir François Fillon.

en bref

ENQUÊTE

Julien Dray
dans la tourmente



Julien Dray demande un « jury d'honneur ».